

PROFESSIONS JUDICIAIRES

MENTION JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

■ PRÉSENTATION & OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les parcours Culture judiciaire et Professions judiciaires constituent les deux formations de la mention Justice, procès, procédures de l'Université Lyon 3. Ces deux parcours ont pour objectif commun de **former des juristes alliant une compétence renforcée dans le domaine des procédures à une solide culture juridique**. Ils présentent un important tronc commun de formation, tout en proposant une approche spécifique, **d'avantage technique** pour le parcours Professions judiciaires, avec un stage de 12 semaines, **d'avantage méthodologique** pour le parcours Culture judiciaire avec un mémoire de recherche.

Ces parcours répondent ainsi aux attentes des différentes professions judiciaires en faveur d'un renforcement des compétences dans la maîtrise du procès, civil ou pénal, accompagné d'un regard critique sur les enjeux de la justice.

Dans le parcours Professions judiciaires, deux axes sont prioritaires. Le premier concerne l'acquisition de connaissances approfondies en matière procédurale (contentieux civil et pénal, dans leur dimension interne, européenne et internationale). Le second tend à l'enseignement et la maîtrise de techniques diverses, soit transversales aux différentes professions, soit

spécifiques à certaines d'entre elles. La compréhension des dispositions techniques étudiées dans le cadre de ces deux axes est enrichie par une mise en perspective avec les grands enjeux du système juridique et la représentation des différentes professions judiciaires au sein de ce système. Cette approche est favorisée par l'existence d'une équipe pédagogique diversifiée : praticiens et universitaires, spécialistes de procédures mais également de droits fondamentaux, d'histoire, de philosophie...

Sur le plan méthodologique, une importance particulière est accordée aux méthodes et à l'argumentation juridiques.

Des exercices variés sont proposés : consultations juridiques, rédaction d'actes de procédures, simulation de procès, rapport de stage et dossier juridique soutenus dans le cadre d'un grand oral. Un **stage de trois mois**, d'avril à juin, permet aux étudiants de mettre en application les enseignements étudiés d'octobre à mars. Cette approche technique et générale répond aux attentes des professions du droit.

La vocation de ce parcours est de faciliter l'accès aux professions judiciaires.

■ COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtrise approfondie des procédures
- Analyse de situations juridiques
- Observation des pratiques
- Renforcement de la culture générale

- Maîtrise de l'argumentation à l'écrit ou à l'oral, rédaction d'actes de procédure ou de protocoles d'accords, consultation juridique
- Organisation et conduite d'un travail de recherche
- Aptitude à lier entre elles des connaissances techniques
- Réflexion critique face aux mutations de la justice

■ PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Magistrat
- Avocat
- Huissier
- Greffier
- Commissaire de police

- Lieutenant de police
- Officier de gendarmerie
- Douanier
- Directeur de l'administration pénitentiaire

CONDITIONS D'ADMISSION

Tout étudiant titulaire d'un **Diplôme National de Licence (DNL) ou équivalent**, résidant en France ou dans un pays de l'espace économique européen, effectuant une candidature dans un Diplôme National de Master (DNM), hors parcours en formation continue et masters internationaux, doit déposer sa candidature et les documents spécifiques demandés sur la plateforme monmaster.gouv.fr, **entre le 25 février et le 24 mars 2025**.

Les candidatures pour les parcours sous statut étudiant seront examinées par les responsables pédagogiques, qui sélectionneront les candidats admis et les informeront via la plateforme monmaster.gouv.fr à partir du 2 juin 2025.

Pour les parcours sous statut alternant, **la phase de recherche de contrat se déroulera entre le 2 mai et le 9 juin 2025, les propositions d'admission seront transmises du 13 au 16 juin 2025**.

La phase complémentaire se déroulera du 17 juin au 17 juillet 2025.

Lorsque le candidat aura accepté définitivement une proposition d'admission dans un DNM, il procédera au plus tôt à **son inscription au sein de l'établissement d'accueil**.

Pour les étudiants ne disposant pas de DNL ou équivalent, les candidatures se feront **via le portail de candidature e-candidat** de l'établissement.

SEMESTRE 1	
	ECTS
UE1 - Cours magistraux fondamentaux	15
Droit international privé	
Régimes matrimoniaux	
Sûretés	
Droit pénal spécial	
Entreprises en difficulté	
UE2 - Ouverture	3
Droit de la preuve et de la prescription	
UE3 - Travaux dirigés	6
Droit pénal spécial	
Régimes matrimoniaux Sûretés (au choix)	
UE Maîtrise langue étrangère	3
Anglais	
UE libre	3
Histoire de la justice	

SEMESTRE 3	
	ECTS
UE1 - Cours fondamentaux	9
Procédure civile approfondie	
Procédure pénale approfondie	
Droit processuel	
UE2 - Cours spécialisés	10
Contentieux européen et international	
Procédures civiles d'exécution	
Droit de la police	
Droit de l'instruction	
UE3 - Professionnalisation	6
Méthodologie : grand oral	
Simulation de procès	
Déontologie	
Numérique et professions judiciaires	
UE Maîtrise langue étrangère	2
Terminologie juridique appliquée en anglais	
UE libre	3
Argumentation juridique	

SEMESTRE 2	
	ECTS
UE1 - Cours magistraux obligatoires	12
Droit du crédit et surendettement	
Procédures civiles d'exécution	
Procédure pénale européenne et internationale	
Contrat d'assurance	
UE2 - Cours magistraux	6
Philosophie du droit	
Procédure civile spéciale	
Criminologie	
UE3 - Travaux dirigés	6
Procédure pénale européenne et internationale	
Droit du crédit et surendettement Successions Ateliers de méthode (au choix)	
UE Maîtrise langue étrangère	3
Anglais	
UE libre	3
Successions	

SEMESTRE 4	
	ECTS
UE1 - Cours fondamentaux	8
Justice et droit de l'homme	
Modes alternatifs de règlements des conflits (MARD) et procédures alternatives aux poursuites pénales	
Culture des droits fondamentaux	
UE2 - Cours spécialisés	8
Contentieux pénal international	
Procédures civiles spécifiques	
Techniques de l'expertise judiciaire	
Inventaire des peines	
UE Professionnalisation	14
Méthodologie de la recherche	
Stage et rapport de stage	

1 SEMESTRE = 30 ECTS

CONTACTS

FACULTÉ DE DROIT

📍 Campus des Quais | Lyon 7^e

☎️ 04 78 78 73 01

RESPONSABLE

Nicolas RIAS

✉️ nicolas.rias@univ-lyon3.fr

Les enseignements délivrés en première année de master visent à assurer un socle commun de connaissances en vue d'une spécialisation progressive en deuxième année de master dans la mention.

UE ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Substituable à l'UE libre, selon les dispositions prévues par le responsable pédagogique.

DES QUESTIONS SUR VOTRE ORIENTATION, VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) vous accompagne tout au long de votre cursus sur :

- vos choix d'orientation et de formation - Centre d'Information, de Documentation et d'Orientation → cido@univ-lyon3.fr
- votre insertion professionnelle - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle → baip@univ-lyon3.fr

Retrouvez également l'information sur la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle sur les enquêtes de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP/DIDAP).

ADRESSE POSTALE

1C avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69 372 LYON CEDEX 08



- 📍 Manufacture des Tabacs
- 📍 Campus des Quais
- 📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR